

Faits marquants de la SBSTTA 27 : Jeudi 23 octobre 2025

La 27e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 27) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a poursuivi l'examen des documents de séance (DS) traitant des espèces exotiques envahissantes (EEE) et de la biodiversité et la santé. Les délégués se sont réunis en cinq groupes de contact le matin et le soir pour délibérer sur les questions nécessitant des discussions supplémentaires.

Espèces exotiques envahissantes

Le président Jean Bruno Mikissa (Gabon) a présenté le [document CBD/SBSTTA/27/CRP.2](#) sur le projet de recommandation concernant les EEE.

Concernant les paragraphes du préambule :

- L'ARABIE SAOUDITE, soutenue par l'ARGENTINE et opposée par le MEXIQUE, l'AFRIQUE DU SUD, la BELGIQUE et le CHILI, a demandé la suppression de la référence au lien entre le changement climatique et les EEE ;
- L'ARGENTINE a proposé de supprimer les paragraphes traitant du [Plan d'action mondial pour la biodiversité et la santé](#) et de la mise en œuvre de l'approche « [Une seule santé](#) » mentionnée dans la décision [16/18](#) ; et
- La BELGIQUE, appuyée par le CANADA, a demandé la suppression de la mention de l'importance d'un financement durable pour faire progresser les travaux sur les EEE.
- Ces paragraphes ont été supprimés.

Au sujet des paragraphes opérationnels, la BELGIQUE a demandé de « prendre note avec satisfaction » des travaux réalisés par le [Groupe de liaison interinstitutions sur les EEE](#).

En ce qui concerne l'encouragement des Parties et des autres acteurs à agir, l'INDE a demandé d'ajouter « capacités », ainsi que « circonstances et priorités nationales ». Le GUATEMALA a demandé d'ajouter « les femmes et les jeunes » à la liste des acteurs, tandis que la FEDERATION DE RUSSIE a préféré ajouter « et autres parties prenantes ».

Pour ce qui est de l'amélioration de la collecte, de l'analyse, de la disponibilité et du partage des données, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a suggéré d'ajouter « stockage ».

Concernant les approches collaboratives, la BELGIQUE a suggéré d'encourager les acteurs à « utiliser » des approches collaboratives, ce à quoi s'est opposée l'ARGENTINE, et de mentionner explicitement le secteur privé ; l'ÉGYPTIENNE, soutenue par l'AFRIQUE DU SUD et la BELGIQUE, a suggéré de supprimer « comités intersectoriels ».

Au sujet du renforcement de la collaboration intersectorielle et transfrontalière, le JAPON a suggéré d'ajouter la collaboration « entre les pays, et entre les pays et d'autres mécanismes régionaux ». L'ARGENTINE, contrée par le PANAMA, a demandé de supprimer la référence à la mise en œuvre de One Health.

En ce qui concerne la demande adressée au Secrétariat de collaborer avec le groupe de liaison sur une liste d'actions, les délégués ont convenu de faire également référence à d'autres conventions et organisations, comme proposé par le VIETNAM, et de préciser qu'il fallait éviter les doubles emplois, comme proposé par l'Australie. Ils ont convenu d'ajouter à la liste :

- le renforcement des capacités techniques et la facilitation du transfert de technologies pour les pays en développement, proposé par le VIETNAM et soutenu par le MEXIQUE ; et
- l'organisation d'un forum en ligne pour l'échange d'expériences et d'enseignements tirés des outils et orientations

existants dans le cadre de la CDB, proposé par le CANADA et soutenu par le CHILI, la NORVÈGE et le MEXIQUE.

S'agissant de l'élaboration de supports de formation pour une liste d'outils émergents, les délégués ont convenu de demander des supports sur « la modélisation prédictive des changements de répartition et l'identification des zones les plus vulnérables à l'invasion dans le contexte du changement climatique », proposée par la FEDERATION DE RUSSIE et soutenue par le MEXIQUE et l'AFRIQUE DU SUD. Le PANAMA, contredit par la BELGIQUE, a proposé d'ajouter la biologie synthétique, qui a été mise entre crochets.

Concernant la demande adressée au Secrétariat de continuer à améliorer le portail sur les EEE, les délégués ont approuvé la précision selon laquelle les améliorations comprennent le renforcement de la disponibilité des informations sur les EEE d'importance mondiale et sur les listes nationales d'EEE, proposée par la FEDERATION DE RUSSIE et soutenue par le MEXIQUE.

L'ARGENTINE, appuyée par la FEDERATION DE RUSSIE, a proposé de mettre entre crochets tout un paragraphe énumérant les demandes adressées au Secrétariat. Le CHILI, la NORVÈGE, l'ÉGYPTIENNE, le MEXIQUE, la BELGIQUE, l'AFRIQUE DU SUD et l'Australie s'y sont opposés. Les délégués ont approuvé le paragraphe sans crochets, l'ARGENTINE demandant d'ajouter au rapport de la réunion ses préoccupations concernant la disponibilité des ressources et une demande au Secrétariat de fournir des informations sur les implications administratives et financières des travaux demandés avant la 17e Conférence des Parties (COP).

Le DS a été approuvé avec ces amendements et d'autres modifications mineures.

Biodiversité et santé

Le président Mikissa a présenté le document [CBD/SBSTTA/27/CRP.4](#).

A la demande du SBSTTA au Secrétariat d'ajuster le calendrier d'élaboration des indicateurs, la SUEDE, soutenue par l'ALLEMAGNE, la FRANCE et l'UE, et opposée par l'ARGENTINE et le BRÉSIL, a suggéré d'examiner également les processus pertinents. L'ajout est resté entre crochets. L'UE a proposé d'inclure le projet de liste d'indicateurs dans le rapport d'étape sur les activités pour examen par la COP 17.

En ce qui concerne le projet de recommandation à la COP, l'ARGENTINE, avec l'opposition des FIDJI, de l'AFRIQUE DU SUD, de l'ESPAGNE, la SUEDE et l'ÉGYPTIENNE, a suggéré de supprimer un paragraphe prenant note de l'[évaluation Nexus](#) de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco-systémiques (IPBES), y compris son résumé à l'intention des décideurs et ses messages clés, et soulignant sa pertinence pour les travaux de la CDB et pour la mise en œuvre du [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (CMB) et du Plan d'action mondial pour la biodiversité et la santé.

Les FIDJI, soutenues par l'ESPAGNE, la SUEDE et l'ÉGYPTIENNE, ont suggéré de « saluer » plutôt que de « prendre note » de l'évaluation Nexus. L'ESPAGNE et la SUEDE ont proposé de « souligner » plutôt que de « noter » la pertinence de l'évaluation pour les travaux de la CDB. L'AFRIQUE DU SUD et l'ESPAGNE ont noté que les travaux en cours devraient être pris en considération. La SUEDE a suggéré d'ajouter une référence aux 71 options de réponse incluses dans l'évaluation. L'ensemble du paragraphe est resté entre crochets.

Concernant une disposition saluant l'adoption de l'[accord de l'Organisation mondiale de la santé sur les pandémies](#) et notant le potentiel de synergies avec la mise en œuvre du CMB, l'ARGENTINE, contrée par la SUEDE, le BANGLADESH, l'ÉGYPTIENNE, l'ALLEMAGNE, la SUEDE, le NIGERIA et la

FRANCE, a suggéré de la supprimer. Le paragraphe est resté entre crochets.

Concernant la fourniture de ressources financières pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, la CHINE, contrée par l'UE, la SUEDE et la NORVEGE, a suggéré d'ajouter « en particulier les États parties développés » et de mettre entre crochets « les Parties en mesure de le faire ». L'INDE, soutenue par la CHINE et contrée par la SUEDE, a suggéré d'ajouter une référence à l'article 20 de la CDB (ressources financières). Les FIDJI ont proposé « d'exhorter » plutôt que « d'inviter » les Parties à fournir des ressources financières. Toutes les suggestions ont été mises entre crochets.

Concernant une disposition exhortant les Parties à appliquer l'approche « Une seule santé », l'EGYPTE a suggéré de supprimer « avec rigueur scientifique, en tenant compte des mesures sanitaires et phytosanitaires ». Le TOGO a suggéré d'appliquer « l'approche One Health en tenant compte des mesures sanitaires et phytosanitaires et des mesures environnementales, le cas échéant, ainsi que des lignes directrices internationales, le cas échéant ». L'ARGENTINE a proposé d'appliquer l'approche « sur la base de preuves scientifiques, y compris des évaluations des risques réalisées, et en encourageant l'utilisation de normes et de lignes directrices convenues au niveau international ». L'ensemble du paragraphe est resté entre crochets.

La FRANCE, la NORVEGE, la SUEDE, le BANGLADESH, l'AUSTRALIE, le CANADA et la CHINE ont suggéré « d'encourager » le Fonds pour l'environnement mondial à fournir un soutien financier pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial, tandis que l'EGYPTE, le BRESIL, le GUATEMALA et la JORDANIE ont soutenu l'idée de « demander » ce soutien. Les deux options ont été maintenues entre crochets.

Le DS a été adopté.

Groupe de contact sur l'examen mondial des progrès collectifs dans la mise en œuvre du CMB

Les coprésidents Sanne Kruid (Pays-Bas) et Hesiquio Benítez (Mexique) ont repris les discussions sur la base d'un [document officiel](#) révisé contenant les grandes lignes annotées du rapport mondial.

Le groupe a réalisé des progrès, notamment sur les sources d'information à utiliser pour évaluer les contributions des accords multilatéraux pertinents sur l'environnement, des organisations internationales et des processus à la mise en œuvre du CMB, ainsi que sur les moyens de maintenir les principes de la Convention dans l'analyse des moyens de mise en œuvre, en distinguant les responsabilités des Parties.

Des désaccords subsistent quant à la question de savoir si les informations sur les succès, les défis et les lacunes des moyens de mise en œuvre spécifiques aux peuples autochtones et aux communautés locales, aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'aux autres parties prenantes, doivent être incluses, et quant à la manière de garantir que les conclusions du rapport restent non prescriptives.

Le coprésident Kruid a indiqué qu'un DS serait élaboré.

Groupe de contact sur l'examen stratégique et l'analyse des programmes de travail au titre de la Convention dans le contexte du CMB

Le groupe, coprésidé par Scott Wilson (Canada) et Senka Barudanović (Bosnie-Herzégovine), a repris l'examen du projet de recommandation du SBSTTA sur la base d'un [document officiel](#) révisé.

Le groupe a maintenu entre crochets un paragraphe demandant au Secrétariat de transmettre à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) l'examen stratégique et l'analyse du programme de travail de la CDB dans le contexte du CMB contenus dans les [documents CBD/SBSTTA/27/5/Add.1](#) et [CBD/SBSTTA/27/INF/6](#), une délégation ayant déclaré que ces documents ne constitueraient pas une bonne base pour la poursuite des discussions.

Les Parties ont divergé sur la portée de l'examen stratégique, en particulier sur la question de savoir s'il devait porter uniquement sur les programmes de travail ou également sur « d'autres domaines de travail » ou « des questions transversales ». Les délégués favorables à un champ d'application plus large ont souligné que les travaux de la Convention vont au-delà des programmes de travail. Les délégués opposés à cette idée ont fait remarquer que les décisions [15/4](#) et [16/12](#) de la COP ne concernaient que les programmes de travail. Quelques délégués ont fait état d'une certaine souplesse quant à la possibilité d'aborder d'autres domaines de travail ou des questions transversales à l'avenir. Le coprésident Wilson a créé un petit groupe chargé de résoudre les divergences.

Les délégués ont convenu de demander au Secrétariat de proposer une « approche systématique, un calendrier et un programme » pour l'examen et la mise à jour éventuelle du programme de travail, « en identifiant les gains d'efficacité et en améliorant la cohérence de leur mise en œuvre, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation cohérente ». Ils ont en outre convenu que le Secrétariat transmettrait cette demande au Bureau de la COP afin qu'il examine la question lors de la SBI 7 dans le cadre du programme de travail pluriannuel.

Groupe de contact sur l'évaluation et la gestion des risques liés aux organismes vivants modifiés (OVM)

Coprésidé par Martha Kandawa-Schulz (Namibie) et Werner Schenkel (Allemagne), le groupe a repris les discussions sur le [document officiel](#).

Les délégués ont discuté des questions terminologiques relatives aux « documents d'orientation » et aux « notes techniques », et ont décidé de les traiter dans le cadre du mandat du Groupe *spécial* d'experts techniques (AHTEG). Ils ont convenu de refléter à la fois l'élaboration de documents d'orientation supplémentaires et le renforcement des capacités dans le projet de recommandation.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les délégués ont provisoirement convenu d'étendre les efforts de renforcement des capacités en matière d'évaluation et de gestion des risques liés aux OVM. Ils ont discuté d'autres formulations concernant l'utilisation des informations et des documents d'orientation existants sur l'évaluation des risques liés aux OVM, ainsi que l'approche de l'évaluation des risques liés aux OVM utilisée dans la série technique sur la biosécurité 07. Les autres formulations ont été mises entre crochets.

Les délégués ont provisoirement convenu d'élaborer au maximum deux documents d'orientation volontaires supplémentaires, conformément à l'annexe III du Protocole de Carthagène, parmi les sept thèmes identifiés par le Groupe spécial d'experts. Beaucoup ont souligné leurs préférences, en mettant l'accent sur : les poissons, micro-organismes et algues vivants modifiés ; la mise en œuvre des objectifs de protection dans des critères d'évaluation et de mesure pertinents ; et l'utilisation des OVM dans les centres d'origine et dans les systèmes agricoles traditionnels. La hiérarchisation des priorités est restée en suspens et les dispositions pertinentes ont été mises entre crochets. Une partie s'est opposée à l'élaboration de tout document d'orientation supplémentaire.

Les délégués n'ont pas pu parvenir à un accord, entre autres, sur :

- la création d'un nouveau GTE sur l'évaluation des risques, dans l'attente des conclusions d'un groupe informel chargé d'examiner le mandat ;
- l'invitation aux Parties et autres à soumettre des informations pertinentes pour les travaux du GTEA ;
- la prolongation du forum en ligne ouvert à tous ; et
- la demande au Secrétariat d'organiser des réunions du GTEA et des discussions dans le cadre du forum en ligne ouvert à tous.

Groupe de contact sur la biodiversité et les changements climatiques

Coprésidé par Sikeade Egbuwalo (Nigéria) et Clarisse Kehler Siebert (Suède), le groupe a repris les discussions sur un [document officiel](#), en se concentrant sur une note de bas de page en suspens dans le projet de recommandation du SBSTTA, concernant la manière de faire référence à l'Accord de Paris, avant de reprendre l'examen des éléments en suspens du projet de recommandation de la COP, y compris les demandes adressées au Secrétariat. Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Groupe de contact sur les domaines de travail potentiels dans le contexte du CMB

Concentrant leurs délibérations sur un [document officiel](#) élaboré par les coprésidents Senka Barudanović (Bosnie-Herzégovine) et Scott Wilson (Canada), les délégués se sont réunis pour discuter de cinq domaines potentiels de travail supplémentaire : l'aménagement du territoire tenant compte de la biodiversité ; la pollution et la biodiversité ; les activités, produits et services durables fondés sur la biodiversité qui renforcent celle-ci ; l'équité, l'égalité des sexes et l'approche fondée sur les droits de l'homme ; et les différents systèmes de valeurs. Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Dans les couloirs

Si la journée avait commencé dans un climat d'ambition et de détermination, le poids des séances plénières et des négociations du groupe de contact a commencé à se faire sentir au fur et à mesure que la journée avançait. Préparés à cette éventualité, les coprésidents du groupe de contact sur l'examen mondial ont annoncé que des bonbons seraient distribués lorsque les crochets seraient levés. Malgré les progrès réalisés, le temps a manqué, les délégués commençant à entrer dans la salle pour la réunion suivante du groupe de contact. Le groupe de contact sur l'évaluation des risques n'a pas eu cette chance, sans doute pas seulement en raison du manque de bonbons, car de nombreuses recommandations sont restées entre crochets malgré les efforts des coprésidents. Les tensions se sont accumulées lors d'une séance plénière dans l'après-midi, après qu'un délégué frustré ait déclaré que si une partie ne pouvait pas respecter les principes et les lignes directrices des Nations unies pour les négociations internationales, « elle devrait reconsidérer son adhésion à cette convention ».